

# REUNION ORDINAIRE DU MERCREDI 14 SEPTEMBRE 2022

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 21 juillet 2022.
2. Proposition de réaménagement des prêts garantis par la Commune avec Valloire Habitat.
3. Vote du budget 2022 « Energie renouvelable ».
4. Proposition de demande de subvention au SIERP pour le passage en LED de l'éclairage des bâtiments communaux.
5. Proposition de validation du rapport 2021 du service de l'Eau.
6. Affaires diverses

Date de convocation du Conseil Municipal : 6 septembre 2022.

Etaient présents : G.LEGRAND, P.COLMAN, E.DENIAU, B.TARRON, C.BARBIER, C.LORENTZ, G.PIEDOUX, A.BOUCHERY, M.DELARUE, D.PIGEAU, S.BOUDIN.

Absents représentés : MP.RENAUD par G.PIEDOUX, N.KALINOWSKI par D.PIGEAU, K.LE GOVIC par M.DELARUE, N.SERGENT par P.COLMAN, A.PELLETIER par C.BARBIER, A.GOBERT par G.LEGRAND.

Absentes excusées : C.GRESTEAU, E. PERON.

Secrétaire de séance : E.DENIAU.

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de rajouter trois points à l'ordre du jour :

- Adoption de l'instruction budgétaire et comptable M 57.
- Proposition du choix de l'entreprise pour le relevé topographique de la cour de la Mairie.
- Proposition de choix pour la maîtrise d'œuvre des travaux de l'agence postale communale.

et de supprimer un point à l'ordre du jour :

- Proposition de demande de subvention au SIERP pour le passage en LED de l'éclairage des bâtiments communaux.

Le Conseil Municipal accepte ces propositions.

Le précédent compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

## **DELIBERATIONS**

### **Réaménagement des prêts Valloire Habitat.**

VALLOIRE Habitat a sollicité de la Caisse des dépôts et consignations, qui a accepté, le réaménagement selon de nouvelles caractéristiques financières d'un prêt initialement garanti par la commune de CHILLEURS AUX BOIS.

En conséquence, la Commune est appelée à délibérer en vue d'apporter sa garantie pour le remboursement de ladite ligne du Prêt Réaménagé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte d'apporter sa garantie à VALLOIRE Habitat pour le prêt réaménagé suivant les conditions de la Caisse des dépôts et consignations.

## **Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'Eau - Exercice 2021.**

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte ce rapport, décide de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération, décide de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr) et décide de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA.

## **Budget Energie renouvelable - Vote du budget unique 2022**

Le Conseil Municipal de CHILLEURS AUX BOIS, après examen du projet de budget Energie Renouvelable 2022, entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le Budget Unique 2022 Energie Renouvelable, équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

Section de fonctionnement : 2 858 €  
Section d'investissement : 255 000 €

Le budget primitif établi est voté à l'unanimité.

## **Adoption de l'instruction budgétaire et comptable M57 - Budget principal**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'adopter, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, la nomenclature budgétaire et comptable M57.

Monsieur le Maire, ou l'un de ses adjoints en cas d'empêchement, est autorisé à mettre en œuvre les procédures nécessaires à ce changement de nomenclature budgétaire et comptable et à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

## **Choix de l'entreprise pour le relevé topographique de la cour de la Mairie**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la proposition reçue pour effectuer le relevé topographique et la détection des réseaux dans la cour de la Mairie. Cette prestation est nécessaire dans le cadre des travaux liés à la création de l'Agence Postale Communale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, retient la SARL Gatinaise de Topographie pour un montant de 1 250 € HT, soit 1 500 € TTC et autorise Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement l'un de ses adjoints, à signer tous les documents relatifs à cette opération.

## **Choix de l'architecte pour la maîtrise d'œuvre des travaux de création de l'Agence Postale Communale**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la proposition établie par M. Cédric PHILIPPE, architecte, pour effectuer la maîtrise d'œuvre des travaux de création de l'Agence Postale Communale.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la proposition de M. Cédric PHILIPPE pour un montant de 7 820 € HT, soit 9 384 €, correspondant à un taux d'honoraires de 8,5 % sur 92 000 € de travaux prévisionnels. Cette acceptation est donnée sous réserve du financement de cette opération par la Poste, en particulier les travaux d'aménagements extérieurs dont l'accord n'est pas encore obtenu et autorise Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement l'un de ses adjoints, à signer tous les documents relatifs à cette étude.

## **Affaires diverses :**

- Philippe COLMAN informe le Conseil municipal de la demande de Mme Katia REYNOLDS d'acheter un terrain à coté du cabinet médical pour y construire un pavillon dont une partie serait aménagée en local professionnel. La surface du terrain pourrait être comprise entre 600 à 650 m<sup>2</sup>. Dans ce contexte, une demande serait à déposer auprès du service des Domaines pour estimer le prix du terrain.

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande de subvention exceptionnelle déposée par l'association ABCD. Une rencontre est prévue prochainement avec l'association.

- Cathy BARBIER et Evelyne DENIAU effectuent une présentation de la rentrée scolaire :

Ecole Maternelle : 66 enfants en 3 classes

Ecole élémentaire : 141 enfants en 6 classes

Restaurant scolaire (semaine du 5 au 9 septembre) : 48 enfants de maternelle et 99 de l'école élémentaire

Garderie périscolaire du matin : 10 à 15 enfants de maternelle et 26 de l'école élémentaire

Garderie périscolaire du soir : 25 enfants de maternelle et 26 de l'école élémentaire

Aide aux devoirs : 32 enfants

Il reste quelques places disponibles à l'étude surveillée.

Cathy BARBIER apporte les difficultés rencontrées lors de la rentrée notamment un problème d'accès internet à l'école maternelle et quelques aménagements non terminés à la rentrée.

Suite à l'augmentation des cas de COVID 19, il est prévu de désinfecter chaque école le midi.

Au restaurant scolaire, les menus sont plus travaillés et plus variés. Pour le mois de septembre, une ATSEM vient en renfort avec les petits, il est envisagé de faire venir quelques bénévoles pour assister le service maternel.

- Arnaud BOUCHERY informe le Conseil Municipal que les associations ont salué le fait d'avoir réorganisé un forum le 9 septembre suite aux intempéries de la semaine précédente qui avaient provoqué son annulation. 7 associations étaient présentes avec beaucoup de personnes qui se sont déplacées.

- Le marché des producteurs s'est déroulé le vendredi 2 septembre. 29 exposants s'étaient inscrits mais seuls 15 étaient présents à cause de la pluviométrie. Des visiteurs sont revenus après la pluie mais malheureusement, la plupart des exposants étaient déjà repartis.

- La cérémonie du 13 août s'est bien déroulée, avec de nombreuses personnes satisfaites de l'exposition présentée dans la salle de la Cour Gauthier. Caroline LORENTZ est en relation avec des associations de parachutistes pour éventuellement organiser des sauts lors de la cérémonie de 2023.

- Monsieur le Maire informe le Conseil que la manifestation Chocochateau qui aura lieu les 8 et 9 octobre au château de Chamerolles. Philippe COLMAN rend compte des réunions organisées avec la Direction des Routes Départementales pour l'organisation de la circulation et du stationnement des véhicules.

- Monsieur le Maire informe que la conférence de la SAFO aura lieu le 25 octobre dans la grande Halle du château de Chamerolles sur le thème de la guerre de 1870.

- Le lundi 19 septembre, à 19 h à la Cour Gauthier, le Conseil Départemental organise une réunion sur le déploiement de la fibre sur notre Commune.

- Cathy BARBIER présente au Conseil les actions prévues sur la Commune dans le cadre de la campagne contre le cancer du sein « Octobre Rose ».

- La commission Animation doit se réunir pour étudier la préparation des colis des anciens. Une date de commission est fixée le mardi 27 septembre à 20 h 30.
- Le passage du jury de l'Agence Régionale du Fleurissement a eu lieu fin Août. Une réponse sur une éventuelle attribution d'une deuxième fleur doit être communiquée début octobre. Philippe COLMAN fait part de la satisfaction du jury qui a pu constater les améliorations apportées depuis 3 ans.
- Mickael DELARUE informe le Conseil Municipal de l'achat d'un barnum d'occasion de 10 mètres sur 5 mètres au tarif de 400 € par la commission Animation.
- Monsieur le Maire dresse un point sur les différentes commissions et les actions à envisager dans les prochains mois. Les commissions Voirie et Bâtiments doivent établir le programme de travaux de 2023. Les commissions Communication, Cimetière et Tourisme doivent également se réunir prochainement.
- Une réunion sur le projet d'aménagement de la Place de Romand est prévue avec le bureau d'études Cambium le 23 septembre prochain.
- Des groupes de travail ont été formés par le Conseil municipal des Jeunes, un sur le ramassage des déchets et un autre pour une boîte à idées. Des réunions sont prévus le 23 septembre et le 7 octobre prochain.
- La question de l'avenir du bureau de poste actuel est à étudier.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 19 octobre 2022 à 20 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50.

M. LEGRAND Gérard, Maire	M. COLMAN Philippe, 1 <sup>er</sup> adjoint	Mme DENIAU Evelyne, 2 <sup>ème</sup> adjoint	M. TARRON Bernard, 3 <sup>ème</sup> adjoint	Mme BARBIER Cathy, 4 <sup>ème</sup> adjoint
Mme RENAUD Marie- Pierre  Représentée par G.PIEDOUX	Mme KALINOWSKI Nelly  Représentée par D.PIGEAU	Mme LORENTZ Caroline	M. PIEDOUX Gilles	M. BOUCHERY Arnaud
M. DELARUE Mickaël	Mme LE GOVIC Karine  Représentée par M.DELARUE.	Mme PIGEAU Delphine	M. SERGENT Nicolas  Représenté par P.COLMAN.	M. BOUDIN Sébastien
Mme PELLETIER Aurélie  Représentée par C.BARBIER	Mme GRESTEAU Claire  Absente excusée	M. GOBERT Aurélien  Représenté par G.LEGRAND	Mme PERON Emilienne  Absente excusée	